

Communauté de communes de Blavet Bellevue Océan

Pourquoi agir ?

Agir pour :

- diminuer la quantité de déchets à enfouir,
- maîtriser les coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères résiduelles,
- promouvoir la valorisation des matériaux,
- développer une filière de valorisation des déchets de cuisine et de jardin,
- impliquer et responsabiliser les usagers dans la gestion des déchets.

Présentation et résultats

Constat et diagnostic de la situation initiale

Habitat : Habitat pavillonnaire dispersé et quelques petits collectifs. 3 % d'habitat vertical. On dénombre environ 500 résidences secondaires dans l'une des 5 communes, la population y est donc presque doublée entre juillet et août.

Gestion collective : Collecte des OMR au PAP ou en PAV (3 541 t en 2006 soit 274 kg/hab/an). Collecte sélective des emballages au PAP ou en PAV (333 t en 2006 soit 26 kg/hab/an). Collecte des papiers/journaux/magazines en PAV (551 t en 2006 soit 43 kg/hab/an). Collecte des DV par apport volontaire en déchèterie (1 948 t en 2006 soit 150 kg/hab/an).

Gestion domestique : Une enquête sur les pratiques de gestion domestique existantes a été distribuée à 500 foyers, obtenant 243 réponses. Résultats : 53 % des foyers répondants compostent déjà dont plus des ¾ en tas. 15 % utilisent les DC pour l'alimentation animale et 13 % brûlent les DV. Les DV font le plus souvent l'objet d'un compostage. Les foyers possédant un grand jardin sont les plus susceptibles de composter.

Orientations et objectifs

Orientations : Promouvoir le paillage et le broyage des DV. Axer la communication sur le compostage des déchets de cuisine et tenter de cibler les plus petits terrains. Proposer gratuitement 2 modèles de composteurs en plastique de 320 L et 600 L (38,40 € HT le 320 L et 64,25 € HT le 620 L) et leurs bioeaux.

Objectifs : Equiper, d'ici 2009, 30 % des foyers soit 1 800 foyers. Réduire de 20 % les OMR présentées à la collecte soit une diminution de 54 kg/hab/an.

Préparation du lancement de l'opération

Une **présentation du projet** a été effectuée aux Maires et aux Conseils Municipaux et un comité de pilotage a été organisé. Un **courrier d'information** et des **articles** dans la presse ou les bulletins municipaux ont permis d'annoncer le lancement de l'opération. Des **formations** d'agents communaux et intercommunaux ont été mises en place. Des **réunions publiques d'informations** en présence des élus ont été organisées dans chaque commune. Des **permanences et distributions** permettant la remise d'une **convention de « mise à disposition »** et de documents explicatifs aux habitants ont lieu aux services techniques, dans les quartiers, et à la mairie pour les nouveaux arrivants. La convention est signée lors de la remise du composteur pendant les permanences.

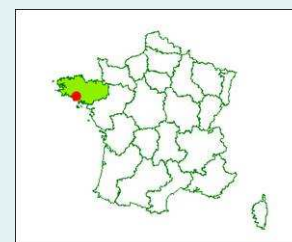


Région :

Bretagne

Département :

Morbihan



| | Total | Concernés* | Participants |
|-----------|--------|------------|--------------|
| Communes | 5 | 5 | 5 |
| Foyers | 5 600 | 5 600 | 850 |
| Habitants | 12 905 | 12 905 | 2125 |

*ciblés par la collectivité

Partenaires



Bilan Développement Durable

o Environnement

Objectif :

54 kg/hab. participant/an de biodéchets détournés de la collecte d'OMR grâce à l'opération.

o Economie

- **Équipement : 74 300 € HT**

Aide ADEME : 7 450 €

Aide CG 56 : 37 150 €

- **Communication, suivi : 5 500 € HT**

Aide ADEME : 2 250 €

Aide CG 56 : 1 350 €

Objectif :

61 000 € / an d'économie réalisée grâce aux flux détournés.

o Social

- Moyens humains :

Un technicien environnement

Un ambassadeur du tri

Date de démarrage

- o 2 mars 2007

Suivi et accompagnement

Un **réfèrent technique** est joignable par le téléphone du Service Environnement. Des **visites** sont organisées sur demande chez les foyers notamment, pour les personnes ayant des difficultés à monter leur composteur, pour fournir des informations complémentaires ou pour livrer les composteurs aux personnes à mobilité réduite. Le **journal intercommunal (semestriel)** est le support d'information régulier pour le compostage domestique. **Des plaquettes d'informations** sont mises à disposition des usagers. **Un guide de compostage** est distribué à chaque remise d'un composteur. Le Service Environnement organise des stands aux manifestations locales (foire aux plantes, SRD ...)

Des **contrôles qualité** vont être mis en place chez les foyers afin d'identifier les problèmes rencontrés et les habitudes des foyers. Une réflexion sur le broyage des DV est en cours.

Evaluation

Une **caractérisation des OMR** sera effectuée courant 2008.

L'évolution des tonnages OMR sera suivie à partir des tableaux de bord.

Les **tonnages de DV collectés en déchèterie** seront également exploités afin de juger de l'impact du compostage sur leur évolution.

Des **vérifications de l'utilisation du composteur** chez les foyers seront effectuées.

L'impact sur les pratiques du tri des autres déchets sera évalué.

Les perspectives d'évolution

Evaluer l'opération.

Former des guides composteurs, futurs relais de l'information.

Intégration dans la gestion globale des déchets et la politique de prévention

Le Plan départemental dans lequel s'inscrit le compostage domestique a 3 objectifs principaux : l'amélioration de la collecte des ordures ménagères, la réduction des déchets à collecter par les moyens traditionnels de collecte (par la promotion du tri des déchets à la source et du compostage domestique et par la promotion de l'apport volontaire) et la réduction des quantités à traiter (par le développement de la filière sélective et la création de centres de tri).

La structure relais



L'Association des **jardiniers de France** aura pour rôle de conseiller les foyers afin de les aider à réussir au mieux leur compost.

Enseignements

Animations scolaires au sein des 12 établissements présents sur le territoire.
Organisation de conférence en collaboration avec les Jardiniers de France.

Quelques chiffres clés

- 53 % des foyers totaux pratiquent la gestion domestique
- Tous les foyers sont concernés par l'opération
- **Objectif : 30 % des foyers concernés participent à l'opération**
- 15 % des foyers concernés participent à l'opération au 1/10/2007
- 850 composteurs distribués au 01/10/2007 (600 autres en commande)



Contact

Collectivité : Marianne Simon
environnement@cbbbo.fr
DR concernée : patrick.even@ademe.fr

Pour en savoir plus

Consulter www.Ademe.fr / Déchets / Focus
Consulter le site de la collectivité :
<http://www.cc-blavet-bellevue-ocean.com/>